

NAME OF MP  
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION



NOM DU (DE LA) DÉPUTÉ (E)  
NOM DE LA CIRCONSCRIPTION

TOWN HALL REPORT  
ON ELECTORAL REFORM  
PUBLIC CONSULTATION

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS  
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME  
ÉLECTORALE

LES CONSULTATIONS			
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 6 sept. 2016	De 19 h à 21 h	Etobicoke Civic Centre	Environ 80 personnes
2.			
3.			
4.			
<b>Forme :</b> <input type="checkbox"/> Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du bureau du député <input checked="" type="checkbox"/> Micro ouvert <input checked="" type="checkbox"/> Période de questions/réponses <input type="checkbox"/> Conférencier invité <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)			
SUJETS ABORDÉS (sommaire)			
Modes de scrutin X	Remplacement du mode de scrutin actuel X	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion X
Vote obligatoire X	Vote en ligne X	Représentation locale X	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION
<p><b>Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats?</b></p> <p>Les participants ont établi que les défauts inhérents du système comprennent : les obstacles financiers à la présentation de sa candidature, les bulletins de vote qui empêchent les électeurs de se prévaloir de l'option de « refuser » de voter, et les résultats d'élection qui ne reflètent pas la totalité des suffrages exprimés. Les participants ont discuté de leurs préoccupations, notamment la marginalisation des électeurs handicapés, des Premières Nations, des minorités ethniques et des petits partis politiques. Les participants ont également établi que certains votes ne se traduisent pas dans les résultats dans le système actuel (si ce sont des votes pour un parti qui ne gagne pas) et que l'équité du vote régional est limitée, comme l'illustre le fait qu'un vote à l'Île-du-Prince-Édouard « vaut plus » qu'un vote dans la région du Grand Toronto.</p>
<p><b>Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)?</b></p>

*Veuillez faire parvenir au :*

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

Les participants ont reconnu que dans le système actuel, les gens préféreraient un contact plus direct avec les représentants locaux et un rôle accru des députés d'arrière-ban. Il a été question de solutions de rechange comme la représentation proportionnelle (y compris la représentation proportionnelle mixte) et le vote préférentiel. Celles-ci ont cependant suscité des sentiments mitigés du fait de leur bien-fondé et de leurs lacunes.

Il a été établi que les caractéristiques principales étaient la représentation de la population, la représentation des votes minoritaires (qui serait réalisée au moyen de la représentation proportionnelle), la prise en compte des multiples partis politiques, l'espace minimal pour la manipulation au sein des partis, les programmes de parti accessibles dans les médias traditionnels et les publicités politiques moins télévisées. De plus, les participants ont établi que la responsabilité constituait un élément clé et ont ajouté que le non-respect des promesses politiques s'accompagne de la menace du remplacement des représentants.

**Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs?**

Les participants ont mentionné que les électeurs sont apathiques à l'égard des élections en raison de l'incapacité des membres de la classe politique de donner suite aux nombreuses promesses qu'ils font. L'exercice du droit de vote n'est pas préconisé assez vigoureusement pour ce qu'il apporte aux gens. Certains électeurs pourraient avoir de la difficulté à se rendre sur les lieux des élections. Il pourrait donc être nécessaire de pouvoir compter sur des moyens de transport plus fiables et fréquents le jour de l'élection pour les personnes qui ne peuvent se déplacer de manière autonome. Il a également été proposé de pouvoir compter sur davantage de jours et de bureaux de vote par anticipation. Un groupe a recommandé que Bruce Ackerman et Ian Ayres, de Yale, et Larry Lessig, de Harvard, appuient un système de documents dans lesquels chaque électeur admissible a un bon de 50 \$ ou un crédit fiscal pour une campagne de son choix (<http://www.washingtonpost.com/blogs/wonkblog/wp/2012/07/22/can-vouchers/fix-campaign-finance/>) [EN ANGLAIS SEULEMENT].

**Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.)**

Bien que la plupart des participants ne semblent pas appuyer le vote obligatoire, certains étaient en faveur de celui-ci. Tous convenaient qu'un système électoral avec vote obligatoire nécessiterait davantage de formation, de même que des cours de civisme débutant plus jeune dans l'ensemble du pays. Certains participants ont également proposé que le fait de contraindre des citoyens à voter s'apparente à un « État policier ». En outre, certains se sont dits d'avis que contraindre les gens à voter ferait fi du droit de refuser de participer au processus démocratique et pourrait forcer les gens à voter sans qu'ils se soient informés au préalable. Pour régler cette situation, un groupe de participants a proposé qu'une option de refus figure sur le bulletin de vote.

Par ailleurs, certains se sont dits contre le caractère obligatoire du vote parce que cette mesure ne réglerait pas l'apathie des électeurs et nierait au gouvernement la capacité de se pencher sur le processus démocratique, en particulier la participation électorale, pour jauger la satisfaction ou l'insatisfaction politique.

**Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.)**

Le vote en ligne, ou vote électronique, a fait l'objet d'une discussion approfondie au cours de l'activité. Certains ont fait remarquer que cet aspect était absent de notre système électoral actuel, quoiqu'il semblait y avoir davantage d'arguments contre la mise en œuvre du vote en ligne qu'en faveur de celle-ci. Il a été proposé que le vote en ligne refléterait le mouvement vers une société numérique et qu'il pourrait entraîner une augmentation de la participation électorale. Cependant, de nombreux participants ont dit craindre la fraude par des électeurs, le piratage et les problèmes de sécurité, des pannes de serveur causées par une surutilisation, davantage de publicité politique ciblée, le profilage des électeurs, ainsi que les obstacles liés à la langue. Certains estimaient en outre que le vote en ligne pourrait marginaliser les électeurs n'ayant pas d'accès Internet.

**D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.)**

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)**  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*

Voir les réponses qui précèdent.

## RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS

En règle générale, les participants estimaient que l'exercice du droit de vote devrait devenir une expérience plus « spéciale » et que cette expérience pourrait être vécue lors du processus d'inscription. Dans un monde idéal, les électeurs se sentiraient comme des personnes par opposition à des numéros. De plus, certains ont déclaré qu'il devrait y avoir moins d'obstacles financiers à briguer un mandat politique, que les bulletins de vote eux-mêmes devraient comprendre l'option de refuser de voter et que davantage de moyens de transport devraient être offerts aux gens pour leur permettre de se rendre aux bureaux de vote. À cette fin, il a également été proposé de mettre en place plus de bureaux de vote par anticipation.

Dans l'ensemble, le système majoritaire uninominal à un tour actuel semble susciter des sentiments mitigés. En raison de l'adhésion limitée des participants aux sujets qui font l'objet des questions présentées lors de l'événement, il n'y a pas eu beaucoup de discussions sur le mérite et les lacunes du système électoral actuel. Les participants ont toutefois reconnu que certains votes ne sont pas représentés dans le système majoritaire uninominal à un tour. Cependant, il était clair que les participants préconisaient une voix plus directe auprès des députés ainsi que des députés plus habilités, dont les représentants d'arrière-ban. Certains ont également proposé que des sièges soient ajoutés pour améliorer l'équité du vote régional.

Les participants estimaient que les partis devraient pouvoir manipuler moins le système électoral et que le non-respect des promesses politiques devrait pouvoir entraîner le remplacement des députés concernés dans certains cas. Certains se sont dits d'avis que ce type de responsabilité aiderait les électeurs à faire davantage confiance au gouvernement, ce qui ferait diminuer l'apathie et les désillusions des électeurs. De plus, certains participants croyaient qu'une commission gouvernementale devrait être formée pour faire enquête sur l'engagement politique chez les Autochtones du Canada, et les programmes de parti devraient être présentés uniquement dans les médias traditionnels, sans publicités politiques payées à la télévision.

La représentation proportionnelle et le vote préférentiel étaient les autres systèmes électoraux dont les participants ont discuté. La représentation proportionnelle a été discutée sous l'angle de son utilité pour donner aux minorités et aux autres populations marginalisées (dont il est question précédemment) davantage voix au chapitre et un outil pour régler la question de l'équité du vote régional, notamment en ce qui concerne les suffrages exprimés en milieu rural et en milieu urbain, ainsi que dans les provinces peuplées et moins peuplées. En ce qui concerne le vote préférentiel, les participants ont souligné que ce système pourrait amener les gens à faire des recherches sur les programmes de tous les partis et à se pencher sur les autres partis, mais ils ont également souligné qu'il pourrait amener les gens à voter pour empêcher certains candidats d'être élus plutôt que pour faire élire le meilleur candidat.

Il se dégageait un consensus selon lequel les modèles alternatifs portent à confusion et les électeurs auraient de la difficulté à les comprendre.

Vous trouverez ci-dessus des suggestions et opinions des participants à l'événement relativement au vote obligatoire et au vote en ligne.

**Présentation du rapport au Comité spécial de la réforme  
électorale (ERRE)**

**Date : 14 octobre 2016**

**Signature du (de la) député (e)**

**James Maloney, député**

**Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi  
14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.**

*Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.*

*Veillez faire parvenir au :*

**Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)  
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6  
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 [ERRE@parl.gc.ca](mailto:ERRE@parl.gc.ca)**

*Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016*